

Le journal

N°13 - avril 2012

de *Sierck-les-Bains*

Mairie de Sierck-les-Bains • 12 quai des Ducs de Lorraine • Tél. 03 82 83 82 15 • Fax: 03 82 83 22 11 • Email: contact@siercklesbains.fr • Site internet: www.siercklesbains.fr



Ce journal est publié sous la responsabilité de la mairie de Sierck-les-Bains et de la commission communale de la communication.
Ont participé à ce numéro: Laurent Steichen, Stéphanie Henry, Christelle Godar et Joëlle Guennal.
Le Journal est distribué dans chaque boîte aux lettres. Tirage: 1 100 ex. Conception graphique: www.alternatedg.fr.

La ville et Internet / les nouveaux moyens de communication www.siercklesbains.fr

Le site va faire peau neuve lundi 23 avril : nouvelle présentation, nouvelles couleurs, le site sera beaucoup plus attractif.

Vous suivez sûrement les actualités de la ville sur notre site ou nos réseaux sociaux, désormais vous pourrez également consulter le site pour certaines de vos démarches administratives (cartes d'identités, passeports).

Dorénavant sur ce même site vous pourrez consulter les comptes-rendu de conseils municipaux, les arrêtés permanents et télécharger le document nécessaire pour vos demandes d'arrêtés municipaux (utilisation temporaire du domaine public pour déménagement ou travaux etc.).



facebook

Depuis un peu plus d'un an maintenant la mairie est présente sur les réseaux sociaux et diffuse ainsi informations, événements et photos en direct pour les internautes. Suivez nos actualités sur :

twitter

flickr

Facebook : événements Sierck-les-Bains

calameo

Twitter : MairiedeSierck

Flickr : Sierck-les-Bains

Vous découvrirez les événements, les photos et l'actualité de la ville. Connectez-vous au site et recherchez la page événements Sierck-les-Bains ou suivez le lien : <http://www.facebook.com/pages/Evenements-Sierck-les-Bains/132115270136001>

Pour de brèves actualités sur la ville : <http://twitter.com/MairiedeSierck>

Une base de données photos que la ville met à votre disposition afin que vous puissiez télécharger et même commander vos clichés : <http://www.flickr.com/photos/sierck-les-bains/>

Téléchargez grâce à ce site les bulletins municipaux et les différentes publications créées par la ville : <http://fr.calameo.com/accounts/568713>

Enfin, en vous inscrivant aux nouveautés du site Internet de la mairie, vous serez avertis dès qu'une mise à jour sera faite sur le site, ou sur nos réseaux sociaux.

Qu'est-ce qu'un flashcode ?

Flashcode est un code barre en deux dimensions qui vous permet d'accéder très rapidement à du contenu multimédia (vidéos / musiques / photos / informations) sur un site Internet depuis votre téléphone mobile, ou d'enregistrer en un flash un contact dans votre téléphone.

Vous pouvez trouver des flashcodes un peu partout autour de vous : dans des magazines, sur les arrêts de bus, les monuments historiques, les emballages de produits alimentaires, dans des annuaires, ou encore dans vos boutiques de vêtements... et maintenant sur les affiches et divers supports de communication de la ville.

Comment ça marche ?

Pour lire un flashcode, votre téléphone doit être équipé d'une application permettant de décoder les codes barres 2D. Vous trouverez cette application gratuite dans les principales boutiques d'application de votre smartphone (App Store, Android Market,...), ou vous pouvez également la télécharger par SMS. C'est très simple !

Une fois que votre téléphone est équipé de cette application, il vous suffit simplement de la lancer et de viser le flashcode avec votre écran. En un instant, vous accédez au site Internet !



Testez le code
ci-dessus !

Édito

2012, année d'élections. Présidentielles et législatives ensuite. Un choix déterminant pour notre nation auquel chacune et chacun d'entre vous se doit de participer. Pour autant, cette année ne sera pas une année d'attente pour les Sierckois. Fidèle à notre programme, nous continuons sur notre lancée et renforçons encore notre politique d'amélioration de qualité de vie. Les investissements continuent, les petits changements dans la vie quotidienne et dans le paysage également. Et la politique de Renouveau lancée il y a quatre ans commence à porter ses fruits. Embellissement et nettoyage de la ville, fleurissement, animations, réfection de voiries, effacement de réseaux aériens, assainissement, adduction d'eau potable, réhabilitation de bâtiments, campagne de ravalement de façades, ressources touristiques sont autant de domaines dans lesquels nous allons intervenir en 2012. Vous allez au long de ces pages découvrir ce que cette année vous réserve, trouver les explications à ce qui a été entrepris ou à ce que nous allons terminer dès cette année.

Pas moins de six projets communaux lancés de 2010 à 2011 seront inaugurés cette année. Après le lancement réussi de la bibliothèque municipale en novembre dernier (plus de 420 inscriptions) en partenariat avec l'ACVS qui a fêté ses 30 années d'activités, nous allons cette année inaugurer un city stade, le parking de covoiturage, les travaux de réhabilitation du château (courtine sud et passerelle), les travaux de voirie et d'effacement de réseaux impasse du moulin, les nouveaux circuits du cœur de ville et leur mobilier, les transformations du 54 Grand Rue et de la Tour de l'Horloge en locaux pour artisans d'art.

A ceci, nous avons bon espoir d'accéder à une première fleur au label national « Villes et Villages fleuris ».

Vous constaterez également que le format de ce journal municipal est différent. Plus dense parce que plus d'infos, car nous le ferons paraître deux fois par an, avec en complément une ou des éditions spéciales selon la nécessité. Avec toujours un site Internet et les réseaux sociaux sur lesquels vous êtes de plus en plus nombreux, ainsi que des élus à votre disposition pour vous informer.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un très beau printemps et un été à la hauteur de vos espoirs.

Laurent STEICHEN, Maire de Sierck les Bains



Élections

Déplacement des bureaux de vote

Dans un souci d'accessibilité et d'organisation optimale de l'ensemble des élections (municipales, cantonales, régionales, nationales, européennes...) le conseil municipal par délibération du 28 juin 2010, a décidé de transférer les deux bureaux de vote existants en mairie au gymnase municipal Maurice Schnebelen, rue Charles de Gaulle.

Les prochaines élections présidentielles des 22 avril et 6 mai prochain, ainsi que les élections législatives des 10 et 17 juin 2012 auront donc lieu au gymnase.

Sur place, l'organisation sera identique à celle existante en mairie et vous retrouverez les bureaux de vote 1 et 2 dans lesquels vous votez habituellement.

Conscients que ce changement, destiné à simplifier l'accès à tous, peut gêner celles et ceux sans véhicule qui habitent les quartiers plus anciens, nous avons choisi de leur mettre à disposition une navette gratuite qui partira de la mairie toutes les heures de 9h à 16h.

Après leur vote, ces navettes les ramèneront au point de départ, en mairie.

Procurations

Le vote par procuration permet à un électeur absent ou empêché (raison de santé, obligations professionnelles ou vacances) de se déplacer, de se faire représenter le jour d'une élection par un mandataire de son choix. La personne choisie pour voter (le mandataire) est désignée librement, mais doit toutefois respecter deux conditions (inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France)

La démarche s'effectue à la gendarmerie ou auprès du tribunal d'instance. Cette formalité est gratuite.

Sommaire

- p. 4 - Budget
- p. 5 - Travaux
- p. 7 - Le Centre de Loisirs
- p. 8 - Concours des Maisons Fleuries
- p. 9 - Calendrier et événements

- p. 13 - Bibliothèque municipale
- p. 14 - Opération tranquillité à Sierck les Bains - Nouvelles entreprises
- p. 15 - État Civil

Budget

Le conseil municipal du 21 mars 2012 était consacré aux finances de la commune.

Cette séance importante dans la vie de notre ville nous a permis de voter les budgets qui vont définir les travaux à réaliser en 2012.

Dans ce journal, vous trouverez en détail une présentation des chantiers et projets, passés de ces derniers mois, en cours ou à venir avant la fin de l'année.

Le budget reprend également, comme c'est souvent le cas, les restes à réaliser en dépenses travaux et recettes de ce qui n'a pas été terminé en 2011 et que nous finirons en 2012.

Ce montant important cette année est de 1 334 979 €, ce qui laisse tout de même la part belle aux investissements nouveaux pour 1 148 812 € TTC.

Ces investissements seront financés sur fonds propres pour 256 450€, 853 533€ proviennent de subventions accordées par l'Etat, la Région, le Conseil Général ou encore notre députée Anne Grommerch sur ses fonds parlementaires.

Seule une ligne de trésorerie de 38 200 € sera ouverte pour couvrir les besoins de trésorerie jusqu'au remboursement du F.C.T.V.A. en 2013.

Pas d'emprunt nouveau et surtout maintien du taux des trois taxes décidé par le Conseil Municipal.

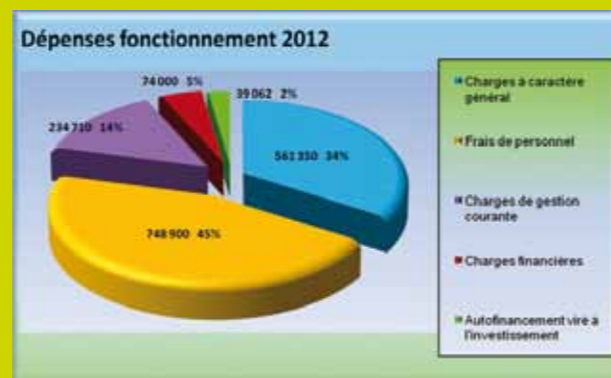
Nous continuons notre politique d'investissements pour l'avenir des Sierckois, comme nous l'avions annoncé.



Lotissement Bellevue



Assainissement rue Porte de Trèves



Travaux réalisés

Vous avez pu le remarquer, de nombreux investissements et chantiers de travaux sont terminés quand d'autres sont en cours et alors qu'un certain nombre sont programmés sur 2012-2013. Voici un rappel des principaux :

Station d'épuration

La nouvelle station d'épuration construite conjointement avec Apach et Rustroff est en service depuis fin janvier 2012. Nous rappelons que le coût de ce nouvel équipement avec le réseau de transfert s'élève à plus de 2 713 000 € TTC subventionnés à 67 % sur le montant HT par le Conseil Général de la Moselle et l'Agence de l'Eau. Le reste étant à charge des communes au prorata du nombre d'habitants, soit environ 643 000 € pour la commune de Sierck-les-Bains.



Remparts du château courtine sud et passerelle

Encore un chantier qui prend fin. Après avoir remplacé le mur qui s'était effondré en 2009 par un mur en béton, ce dernier a été habillé d'un parement en pierre avec reconstitution du chemin de ronde et des créneaux. Les anciennes latrines sont également réhabilitées. Enfin, une passerelle métallique posée sur le talus permettra d'enjamber et de découvrir la tour du XIII^e siècle mise à jour par l'effondrement du mur.



Lotissement

Les travaux de viabilisation du lotissement Bellevue sont terminés et les premiers permis de construire ont été déposés. Pour tout renseignement concernant les parcelles en vente, veuillez contacter la Sodevam au 03 82 59 10 80.

Promenade quai des Ducs, schiste et mobilier

Le revêtement schiste de la promenade du Quai des Ducs de Lorraine avait au fil des ans pratiquement disparu. C'est l'entreprise Paygnard qui a procédé au remplacement de ce revêtement à l'identique pour conserver au mieux l'identité de notre patrimoine dans le matériau et les couleurs utilisés. Les services techniques en ont profité pour réhabiliter les bancs, le tout s'harmonisant ainsi parfaitement avec le fleurissement mis en place le long des quais. Pour gagner en harmonie un certain nombre de panneaux de signalisation non utiles seront également enlevés dans les semaines à venir. Notamment sur les trottoirs du Quai des Ducs de Lorraine. Une promenade digne d'une labellisation « Ville et Villages Fleuris ». A condition que les propriétaires de chien jouent le jeu...

City stade et déplacement du skate park

Un City stade ou espace multi sports a vu le jour cet automne. Discret dans ses couleurs pour s'harmoniser au site, il a été placé à côté du boulodrome, en bord de Moselle. Conjointement avec la Communauté de Communes, nous avons déplacé le skate-park, sous utilisé à l'endroit où il était installé précédemment, pour compléter cette zone de loisirs. Ce city stade est bien entendu ouvert à tous.



Travaux en cours

Parking de co-voiturage

La construction du parking de co-voiturage n'est pas passé inaperçue. Déplacer 14 000 tonnes de gravats n'est pas une mince affaire. Le temps clémente a permis aux entreprises de réaliser ces travaux rapidement.



De telle sorte que ce parking de 100 places devrait être terminé pour le 15 juin. Un co-financement Région Lorraine, Etat, Députée et commune.

Remparts du château courtine ouest

Un chantier en remplace un autre. Un co-financement à 90% du montant HT nous permet de réaliser les travaux de confortation de la courtine ouest, côté parc et place Morbach. Ces travaux démarrés en automne 2011 vont se poursuivre cet été et se prolonger jusqu'au printemps 2013. Ce sera un tiers des murailles de ce monument, symbole de notre ville, qui auront ainsi été restaurées en cinq ans.

Impasse du Moulin et sécurisation entrée de ville côté Montenach

Problèmes d'assainissement non collectif, voirie fortement dégradée, parking quasi inexistant, circulation trop rapide. Tous ces éléments conjugués nous ont amenés à décider de travaux sur le haut de la rue du Moulin, entre l'Auberge de Marienfloss et l'impasse du Moulin. Raccordement à l'assainissement collectif, renforcement de l'adduction en eau, enfouissement des réseaux aériens, remplacement des luminaires par un éclairage public basse consommation, réalisation d'un parking en face de l'Auberge. Sur la RD 956, passage piétons surélevé, élargissement du trottoir côté Auberge, rétrécissement de la chaussée devront obliger les conducteurs à ralentir à l'entrée de la ville et ainsi offrir une plus grande sécurité aux utilisateurs piétons. Subventions du Conseil Général et de la députée Anne Grommerch vont nous y aider.



Assainissement rue du Moulin, Place du Marché et rue Porte de Trèves

C'est toujours dans le cadre des travaux d'assainissement, plus particulièrement de séparation des eaux claires et des eaux usées, afin de permettre un fonctionnement optimum de la station d'épuration, que des travaux sont en cours dans ces rues. Travaux qui devraient être terminés pour les grandes manifestations de l'été. Des désagrèments pour les riverains et commerçants, mais des travaux de mise aux normes obligatoires.

Un peu de patience. Travaux co-financés par le Conseil Général de la Moselle, l'Agence de l'eau et la commune.

Remplacement des verres des luminaires (économie et sécurité)

Les luminaires posés quai des Ducs et vieille ville ont pris de l'âge. Les exigences de sécurité aujourd'hui sont différentes. C'est pourquoi nous avons décidé de remplacer les verres jaunes des lampadaires en place par des verres transparents. Ce qui nous permet de gagner en luminosité, donc d'améliorer la visibilité. Les usagers gagnent ainsi en sécurité, et ce pour un investissement limité. Un coup de jeune à cet éclairage public. Nous allons de la même manière remplacer les verres partout où ce type de luminaire avait été installé (vieille ville).

Travaux à venir dès 2012

Réfection de trottoirs rue de la Vallée et réfection de voirie de la descente vers la Moselle Place Morbach

Dans ces deux cas, c'est le revêtement qui sera remplacé. Ce qui, descente Morbach, évitera l'eau stagnante et la présence quasi continue de boue sous le passage de la voie ferrée.

Réhabilitation 54 Grand Rue et Tour de l'Horloge

Conformément au projet de mise en place d'un pôle des métiers d'arts, ces deux bâtiments communaux vont être réhabilités de manière à pouvoir accueillir dans de bonnes conditions des artisans d'art qui auraient le désir de s'installer dans notre ville. Un début...

Travaux co-financés par le Conseil Général et notre députée Anne Grommerch.

Chaudière école

Economie d'énergie et confort pour les élèves et les enseignants, nous continuons le remplacement des chaudières de la ville. Pour plus d'efficacité encore, c'est la chaudière principale du groupe scolaire qui va être remplacée cet été.

Toiture du groupe scolaire

Après l'intérieur, on passe à la toiture. Des fuites dont il est difficile de déterminer la localisation exacte, un manque d'isolation, deux bonnes raisons d'envisager le remplacement complet de la toiture du groupe scolaire cet été. Une meilleure isolation thermique nous permet également de solliciter les aides de l'Etat et du Conseil Général sur ce dossier.

Parking ancien boulo-drome

Transformation de l'ancien boulo-drome en zone de parking, spécifique aux camping cars. Cela nous permettra d'accueillir ces véhicules toujours plus nombreux. En complément, le camping peut les accueillir pour une ou plusieurs nuitées mais également pour les vidanges.

Campagne de ravalement de façades ville ancienne

La ville de Sierck-les-Bains lance une campagne de ravalement de façades. Cela signifie mise en place d'aides financières, cumulables avec les aides de la Communauté de Communes et qui permettront aux propriétaires de bénéficier d'aides au ravalement. Cela ne concernera dans un premier temps que les maisons de la vieille ville. Ces subventions seront accordées selon des critères bien précis, repris dans un règlement en cours d'élaboration.

Ces aides, importantes sur les premières années, diminueront au fur et à mesure pour complètement disparaître par la suite.

Alors avis aux amateurs. Règlement disponible fin mai en mairie et sur le site Internet.

Étude de réalisation pour la transformation de la Venerie en multi-accueil

Le conseil communautaire a acté le principe d'une étude pour la réalisation d'un multi-accueil de trente places au minimum, dans les locaux de la Maison Valette (Venerie). Cette étude a pour objet de quantifier et de chiffrer le coût de cette réalisation, dont le besoin n'est plus à démontrer.

La ville de Sierck-les-Bains, tout en restant propriétaire du parc, donnerait ce bâtiment à la Communauté de Communes pour permettre sa réhabilitation, dès que les études finies, les décisions budgétaires seront arrêtées.

Démolition ancienne station d'épuration

Après la mise en service de la nouvelle station d'épuration, l'ancienne va être vidée, démontée et démolie cet été. Le terrain sera ainsi rendu aux Voies Navigables de France. A l'étude, la réalisation d'un crottoir qui permettra aux propriétaires de chiens d'emmener leurs animaux faire leurs déjections, et d'éviter de parsemer les pelouses ou plus simplement les trottoirs où, malheureusement, elles sont trop souvent « oubliées ».

Seconde phase nettoyage de fond

Sans investissement lourd, si ce n'est du temps, une seconde phase de nettoyage de fond suivra celle de l'année dernière, qui nous a permis de remettre en état des espaces ou des chemins qui n'avaient pas vu un outil d'entretien depuis longtemps.

Cela concernera tous les secteurs de la ville, mais plus particulièrement des endroits « oubliés » jusqu'à présent.

Stationnement Zone bleue

La décision est prise suite à la réunion publique de mars dernier. Une zone bleue sera créée sur le bas de la ville. Plus particulièrement le centre ville et le quai des Ducs de Lorraine. L'idée étant d'obliger certaines voitures tampons à limiter leur durée de stationnement.

Nous en profiterons pour créer quelques places de parking supplémentaires. Cependant un certain nombre de places seront conservées en stationnement libre pour les riverains ou visiteurs à la journée. Pour répondre à la demande de certains habitants du cœur de ville, des aménagements spécifiques leur seront proposés.

Mise en place en juin selon des détails qui seront communiqués par affichage, la presse, le site Internet et des fascicules distribués par les commerçants.

Quai de la Moselle et talus SNCF

Celles et ceux d'entre vous qui se promènent régulièrement au bord de la Moselle ont pu remarquer quelques changements opérés depuis le passage SNCF de la Mairie en direction de la Poste. En effet, nous avons décidé, avec l'aide des services techniques mais aussi de bénévoles, de faire retrouver à ce talus son appareillage de pierre d'origine. Pour ce faire, nous dégageons déjà les pierres et les joints des herbes, ronces ou racines qui existent. Ensuite les joints qui le nécessitent seront nettoyés, les pierres descellées seront refixées, l'appareillage nettoyé. Enfin des plantes de rocailles ou couvre sols seront remises en place.

C'est un chantier de longue haleine, que nous entamerons sur deux ans mais qui permettra de donner un autre visage à cette promenade et évitera que les débris s'y accumulent. Enfin, cela permettra également aux services des Voies Ferrées de France de consolider ce talus aux endroits où les pierres sont parties.

Une initiative renforcée dans le cadre de la journée de l'environnement et pour laquelle d'autres appels au bénévolat seront lancés dans les mois à venir.



Les péripéties du centre de loisirs, changement d'organisateur

Comme vous l'avez tous appris par voie de presse ou par l'équipe d'animation du centre de loisirs, le CLAS de Guénange (gestionnaire du centre de loisirs de Sierck les Bains) a cessé ses activités fin juin 2011 et s'est retrouvé en liquidation judiciaire le 29 juillet 2011.

Apprenant la nouvelle début juin, les animateurs ont eut à cœur de se mobiliser afin de faire perdurer le périscolaire, les mercredis récré ainsi que les centres de loisirs et surtout celui de l'été qui approchait à grand pas. Grâce à la réactivité de la municipalité qui a été très sensible quant à la nécessité de ces services, nous avons pu tout maintenir sans que le fonctionnement ne soit perturbé.

Voilà donc maintenant 8 mois que le centre de loisirs fonctionne sous la gestion de la Municipalité de Sierck les Bains.

Accueil périscolaire

Tous les jours d'école, vos enfants peuvent être accueillis à partir de 7h30, pendant la pause méridienne et jusqu'à 18h30. Un petit déjeuner est proposé aux enfants qui se lèvent tôt ainsi qu'un temps de jeu jusqu'à l'heure de début des cours.

Sur le temps de midi, vos enfants peuvent bénéficier de la restauration du collège de Sierck les Bains grâce à l'accord du Conseil Général.

L'accueil du soir est un moment de détente. Un planning d'activités manuelles est mis en place par les animatrices. Ce temps est surtout propice à l'échange et au jeu.

Le traditionnel gouter de Noël a été agrémenté en 2011 de la visite du Père Noël grâce à la troupe Les Intantynets de Malling.

Mercredis récré

Tous les mercredis sur le temps scolaire, Marie et Marion accueillent vos enfants de 9h à 17h (possibilité d'accueil garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h15). Grâce à la participation de Sylvain (animateur sportif), les mercredis matin sont consacrés aux sports. Pour ce printemps, les enfants vont aller découvrir Sierck : cueillette de muguet, initiation à la pétanque, visite de la bibliothèque lors de l'exposition sur le chocolat, découverte des instruments chez Gulux et le clou de l'année sera une journée à Nancy avec balade à la pépinière et au jardin botanique.

Les centres de loisirs

Automne 2011 : Quand la matière prend du volume

Les enfants ont pu découvrir différents matériaux et travailler afin de réaliser des sculptures. Cette semaine aura aussi été l'occasion de découvrir l'atelier et le travail de Toun à Waldwisse.

Hiver 2012 : Du Pôle Nord à l'Équateur

Le centre de loisirs a soufflé le chaud et le froid pendant ces 2 semaines, fabrication de glaces maison et réalisation d'un aquarium plein de poissons

colorés. Ces vacances auront également été l'occasion de partir dans les Vosges au Lac Blanc pour une balade en raquettes et de folles descentes en luge. Nouveauté, cette sortie était également ouverte aux familles. Parents et enfants, au nombre de 28, ont fait parti de l'aventure.

Printemps 2012 : Le tour du monde avec Mme A et M. Z

Profitant de l'exposition Ben au Château de Mandern que les enfants ont pu découvrir. Les animatrices ont mis en place tout un panel d'activité en rapport avec l'écrit et la communication. Les enfants ont donc pu s'initier au Land Art, au Graph Light, au mime, ainsi que découvrir l'alphabet elfique et chinois.

Pour infos

Les jeux intervillages

Le centre de loisirs aimerait y inscrire une équipe enfants et une équipe adultes. Pour tous renseignements prendre contact avec le centre.

La Saint Jean

Les enfants avec l'aide des animatrices réalisent à l'heure actuelle une grande roue qui sera exposée lors de la fête.

Inscriptions pour la rentrée 2012/2013

La coordinatrice sera présente en mairie lors des inscriptions en maternelles afin de répondre aux questions des parents et de fournir les documents nécessaires à l'inscription au périscolaire, mercredis récré et centre de loisirs. Permanences les 12 et 26 mai.

Matinée portes ouvertes le 2 juin en partenariat avec l'école maternelle.

Pour le renouvellement des inscriptions, les permanences auront lieu au mois de juin les 9, 16 et 23 juin de 9h à 12h. Des permanences seront également mises en place les 9, 10, 12, et 13 juillet de 9h à 12h.

Présentation de l'équipe pédagogique

- ANTON-PROBST Emyline, Coordinatrice jeunesse

- NURDIN Marion, Adjointe périscolaire

- SANDT Marie-Hélène, Adjointe mercredis récré

Animatrices périscolaire :

- WECHTLER Tania

- RITT Anaëlle

- CONSTANT Géraldine

Pour nous contacter :

Centre de loisirs Sierck les Bains

14 rue Cardinal Billot

Tél. 03 82 50 59 83

centreaere.sierck@wanadoo.fr

Nouvel essor pour le camping

3 étoiles depuis le 8 novembre 2011 Les efforts déployés par la municipalité ces dernières années, travaux pour l'amélioration des infrastructures, mise aux normes, création d'une aire de jeux pour enfants, etc. portent leurs fruits.

Une fréquentation générale de l'hôtellerie de plein air en hausse en 2011, mais peu de camping peuvent se vanter d'avoir doublé leur taux de remplissage comme ici à Sierck-les-Bains. En effet, les français ont préféré le tourisme de proximité, malgré un temps capricieux, les campings sont en plein boom et le

nôtre ne déroge pas à la tendance.

Ce camping, réputé pour sa tranquillité, son cadre exceptionnel, son accueil et la disponibilité de son personnel, attire chaque année de nouveaux visiteurs, mais aussi de nombreuses personnes de passage, habituées des lieux, qui s'arrêtent pour se rafraîchir ou prendre une petite collation.

Il s'agit principalement de couples venus profiter de cet endroit calme et verdoyant. Cette année, une nouvelle population est à prendre en compte : les travailleurs en déplacement sur les chantiers de la région.

Beaucoup de prestataires venant de la centrale de Cattenom ou encore des chantiers éoliens, ont posé leur campement à Sierck, appréciant le calme et les lieux.

Une population qui se veut internationale, avec des visiteurs d'une quinzaine de pays différents. Cette année le camping a ainsi pu accueillir des américains, canadiens, finlandais, australiens, slovènes, slovaques... Les français ainsi que nos voisins de la Grande Région restent tout de même majoritaires.

Nous vous rappelons que le camping est accessible aux Sierckois, n'hésitez pas à le redécouvrir en vous baladant sur les bords de Moselle, vous serez chaleureusement accueillis par Annick notre gérante.



Fleurissement

Cela a été évoqué dans l'éditorial, notre commune est pressentie pour obtenir dès cette année sa première fleur dans le cadre du label national « Ville et Villages Fleuris ». C'est la reconnaissance d'un travail de fond entamé en 2009 qui prend en compte bien entendu les réels efforts de fleurissement consentis par la collectivité. Ce label prend également en compte des critères de développement durable comme l'utilisation de plantes et fleurs vivaces, l'utilisation de techniques limitant l'arrosage et l'entretien, la mise en œuvre d'une politique zéro phytosanitaire, tout ce que nous pratiquons depuis.

Mais parmi les critères de l'obtention de ce label, le fleurissement réalisé par la population dans les jardins, sur les terrasses et balcons est également déterminant. C'est la raison pour laquelle nous vous encourageons à continuer vous aussi vos efforts à travers la poursuite d'un concours communal de fleurissement.

Ce qui signifie concrètement que cette première fleur, si nous l'obtenons, c'est toute la ville qui l'obtient et en particulier toutes celles et ceux qui au long de l'année font fleurir leurs maisons ou commerces.

Merci à vous donc.

Concours des Maisons Fleuries 2012

Besoins d'aide pour réaliser votre fleurissement ?

Louis EVEN, Paysagiste de la commune, est à votre disposition gratuitement et sur simple rendez-vous tous les jeudis après-midi (contact : Mairie - Tél.: 03 82 83 82 15).

En fonction de vos goûts, de l'architecture de votre habitation, et des possibilités offertes, il vous guidera dans votre fleurissement (chronologie des travaux, choix des végétaux, conseils techniques, etc.).

Mairie de Sierck-les-Bains
12, quai des Ducs de Lorraine
57480 Sierck-les-Bains
Tél.: 03 82 83 82 15 – Fax : 03 82 83 22 11
E-mail : contact@siercklesbains.fr
www.siercklesbains.fr

Règlement du concours

Article 1 : Objet du concours

Ce concours est placé sous le signe de l'embellissement du cadre de vie, dans le plus grand respect du paysage, du patrimoine et de l'environnement.

Article 2 : Accès

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les sierckois, habitants et commerçants.

Article 3 : Inscription

Un bulletin d'inscription est glissé dans ce journal, disponible en Mairie, ou encore téléchargeable sur le site Internet www.siercklesbains.fr. Dans tous les cas, la date limite d'inscription est fixée au 1^{er} juin 2012. Les inscriptions, dûment remplies et signées, sont à retourner à la Mairie.

Article 4 : Catégories retenues

1^{ère} catégorie : Maison avec jardin ou jardinet visible de la rue.

2^e catégorie : Balcons, terrasses ou fenêtres visibles de la rue et sans jardin ni jardinet.

3^e catégorie : Ecoles, Restaurants, locations saisonnières, tous commerces et services visibles de la rue.

Le candidat ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie. Celle-ci doit correspondre au mieux à l'espace qu'il peut fleurir.

Article 5 : Critères de sélection

Le fleurissement est un élément essentiel d'appréciation, toutefois la note privilégiera la qualité plutôt que la quantité.

Composition, associations végétales : Harmonie d'ensemble, choix varié de végétaux et de plantes adaptées aux spécificités de la région, recherche d'originalité, bonne intégration dans l'environnement = 20 points.

Couleurs et formes : Equilibre et harmonie dans les couleurs, volumes et surfaces = 20 points.

Pérennité des compositions : Recherche de l'intérêt décoratif tout au long de la saison, harmonie entre arbustes, plantes vivaces et fleurs annuelles = 20 points.

Entretien et mise en valeur du patrimoine : Entretien général de l'espace et

mise en valeur du patrimoine : allées, pelouses, végétaux, haies, clôtures, murets, mobilier de jardin, pots, jardinières, etc. = 20 points

Respect de l'environnement : Gestion raisonnée de l'eau et recours à des méthodes écologiques : utilisation de paillage, de plantes couvre-sols, de plantes mieux adaptées aux contraintes climatiques, jardinière à réserve d'eau, arrosage raisonné, compostage, absence de plantes invasives, etc. = 20 points.

Total = 100 points.

Les points précédents seront pris en considération dans la mesure où ils pourront être évalués. Le jury jugera en fonction des éléments visibles et mesurables lors de la visite.

Article 6 : Composition du jury

Pour plus de professionnalisme et de complémentarité dans l'appréciation, plusieurs compétences seront intégrées dans la composition du jury :

1 ou 2 membres du Conseil municipal (Commission fleurissement)

1 responsable des « Espaces Verts »

1 professionnel du tourisme

1 professionnel de l'horticulture et du paysage

1 habitant de Sierck-les-Bains

Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

Article 7 : Déroulement du concours

Le passage du jury s'effectuera entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2012.

Pour chaque évaluation, le jury prend en compte sa date de passage et les conditions climatiques.

Le jury n'est pas autorisé à pénétrer dans les propriétés mais juge ce qui est visible de la voie publique.

Les participants acceptent que des photos soient réalisées par les membres du jury. De plus, ils autorisent la publication des dites photos dans la presse locale ainsi que dans le bulletin municipal et sur le site Internet de la Mairie, sans aucune contrepartie.

Article 8 : Résultats et remise des prix

Les résultats seront communiqués en octobre à l'occasion de la remise des prix. Chaque candidat sera convié et les résultats seront ensuite publiés.

Pour le fleurissement dans chaque catégorie :

1^{er} prix : un lot d'une valeur de 80 €

2^e prix : un lot d'une valeur de 40 €

3^e prix : un lot d'une valeur de 20 €



Calendrier 2012

Avril

25 **Braderie** Centre-ville - *Organisé par l'ACS*

Mai

1^{er} **Marche des Seigneurs**

Entre Château de Manderen et Château de Sierck-les-Bains - *Organisé par l'association du Château*

1^{er} **Fête des Fleurs**

Centre-Ville de Sierck-les-Bains - *Organisé par l'ACS*

5 **Concert Rock**

Salle des Fêtes de Sierck-les-Bains - *Organisé par l'APES*

8 **Armistice**

Départ de la Mairie - *Organisé par la Mairie*

20 **Marche Gourmande**

Départ du Centre de Secours - *Organisé par les Pompiers*

27 **Inter-villages**

Bizing/Grindorff - *Organisé par Le comité d'organisation des jeux*

26/27 **Festival du Chat Noir**

Parc Valette - *Organisé par l'association du Chat Noir*

Juin

3 **Fête du Four**

Au Château de Sierck-les-Bains - *Organisé par l'association du Château*

17 **Insolivres**

De 10h à 18h - Divers animations de lectures dans des lieux décalés

23/24 **Saint Jean**

Embrassement de la Ville, feux d'artifices et descente de la roue des Hauteurs du Stromberg - *Organisé par les Associations Sierckoises et Contzoises*

Juillet

1^{er} **Procession du Gros Cierge**

Entre Rustroff et Sierck-les-Bains - *Organisé par la Mairie*

2 **Collecte de Sang**

Salle des fêtes Sierck de 15h à 19h - *Organisé par L'amicale des donateurs de sang*

6 **Nocturnes du Terroir**

Au centre-ville de Sierck-les-Bains - *Organisé par la Mairie et l'ACS*

14 **Fête Nationale en commun avec Apach**

Organisé par les Mairies d'Apach et Sierck les Bains

Août

3 **Nocturnes du Terroir**

Au centre-ville de Sierck-les-Bains - *Organisé par la Mairie et l'ACS*

18 / 19 **Fête du Château**

Château - *Organisé par l'association du Château*

22 **Collecte de Sang**

Salle des fêtes Sierck de 15h à 19h - *Organisé par L'amicale des donateurs de sang*

29 **Braderie**

Au centre-ville de Sierck-les-Bains - *Organisé par l'ACS*

Septembre

9 **4^e édition du Trophée des Remparts**

Dans les rues de Sierck-les-Bains - *Organisé par C3FVTT*

16 **Journée du Patrimoine**

Octobre

27/28 **Salon des Vins Blancs**

Au centre-ville de Sierck-les-Bains - *Organisé par la Mairie*

La 30^e rentrée pour l'ACVS

Le 14 décembre 1981, René Fillgraaf, Président fondateur, a créé l'Association Culturelle du Val Sierckois. Depuis cette date, l'association n'a cessé d'évoluer grâce notamment à la succession de cinq présidents : Jacqueline Bruant née Felten, Jacqueline Bruant de Haute Kontz, Marcel Michel, Josiane Kintz et Danièle Bellot Steichen, qui en est l'actuelle présidente. Tous ont œuvré dans le même esprit et en conformité avec les statuts pour développer des activités tout public et contribuer à la promotion d'animations et de sorties culturelles pour Sierck et le canton.



Un trentième anniversaire dont les festivités se sont déroulées en deux phases :

Un premier temps sur le thème, « Au fil des ans, au fil de l'eau », lors d'une excursion sur la Moselle et la Sarre, les membres actifs de ces dernières années ont pu se retrouver dans un cadre chaleureux et unique le samedi 3 septembre 2011. Elle a rassemblé 40 personnes dont l'ensemble des Présidents de ces 3 dernières décennies [cf photos]

Un second temps lors de la journée du 18 septembre, l'ACVS a proposé une rétrospective des 30 dernières années. Elle a également montré au public son savoir faire et l'étendue de ses activités notamment au travers de diverses expositions des travaux réalisés par les groupes Aquarelle et Patchwork ou encore un spectacle de Danse Africaine proposé par Kady Calabane.

Trente ans après, l'ACVS est toujours aussi active sur notre territoire, à travers les multiples activités proposées (sportives et culturelles), pour preuve, leur récent investissement dans le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Les femmes mises à l'honneur en 2012

Le 27 février 2012, Jacqueline Bruant née Felten et Danièle Bellot Steichen ont été honorées pour leur engagement bénévole au sein des associations de Sierck et environs. En présence de notre Député Anne Grommerch, du Conseiller Général, de nombreux élus et bénévoles, le Ministre des Sports David Douillet leur a décerné la médaille de bronze de la jeunesse et des sports. Toutes nos félicitations aux récipiendaires. D'autres à suivre...



Au fil des Métiers d'Art de Moselle(s)

31 mars et 1^{er} avril 2012 au Château des Ducs de Lorraine

Comme dans toute la France, les Journées Européennes des Métiers d'Art ont été à Sierck-les-Bains une occasion exceptionnelle de découvrir la diversité des métiers d'art et la passion de 21 professionnels participants, tous issus de l'espace transfrontalier !

650 visiteurs ont foulé les portes du château des Ducs de Lorraine, le 31 mars et 1^{er} avril dernier, pour rencontrer ces artisans et créateurs allemands, luxembourgeois et français, les regarder transformer la matière, les écouter parler de leur parcours et de leur métier, toucher du doigt cette passion qui les anime ...



Ils s'appelaient Grégory GOBILLOT, relieur d'art, Dorine MARO, encadreur, Markus ECKARDT et Sylvia SCHMITT-HAUBRICH, bijoutiers, Louis THEO-BALD, ferronnier d'art, Sophie BARBRY, Sandra BERNARD et Patricia ROGER, créatrices de mode, Carlo SCHOTT, marbrier, Michel KOOB, graveur sur pierre, Louiza MEISSE, décorateur céramique, Ute Sybille BELSER et Chantal MARX, céramistes, Marie-Hélène FEYER et Veronika SCHUETZ, peintres décorateur sur tissus, Marie-Anne HARI et Christian FURST, tapissiers d'ameublement, Patrick LEBRUN, décorateur sur verre, et Nicole ADAM, verrier.



A noter la participation exceptionnelle de Christian LECLERCQ, Emaux d'Art de Longwy et Meilleur Ouvrier de France ainsi que du Lycée professionnel Dominique Labroise de Sarrebourg, section « Arts et techniques du verre ».



Cette manifestation a été organisée en collaboration avec la Mission Régionale Métiers d'Art de Lorraine, les Chambres de Métiers de Moselle, de Luxembourg et de Sarre. Elle a été possible grâce au partenariat de l'association du château des Ducs de Lorraine.

Sensibiliser le jeune public, faire naître des vocations...

En parallèle, une opération de sensibilisation et d'orientation des collégiens du Collège de Sierck-les-Bains a été menée :

- le 12 mars, 40 élèves de 3^e ont découvert l'art verrier en Moselle et le savoir faire des maîtres verriers (visite du musée du Cristal Saint-Louis et du site verrier de Meisenthal).
- les 19, 21 et 22 mars, des professionnels métiers d'art ont dévoilé leurs métiers aux élèves de 4^{ème}. Ces rencontres ont été l'occasion d'apporter un éclairage sur ce secteur peu connu.

Pourquoi des métiers d'art à Sierck-les-Bains ?

Grâce à ses atouts et potentiels à développer, la municipalité entend valoriser un tissu d'entreprises artisanales métiers d'art persuadée que sa ville peut en être l'écrin idéal. Elle a donc entrepris de développer un programme, planifié sur les dix prochaines années, en faveur de ce secteur et souhaite à terme développer un Pôle des Métiers d'Art et candidater au label Ville et Métiers d'Art. Premier témoignage visible de cette volonté, la ville a organisé, avec ses partenaires, « Au fil des Métiers d'Art de Moselle(s) » dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art.



Quizz

Qu'est-ce que les métiers d'art ?

« Les métiers d'art sont l'héritage de savoir-faire précieusement élaborés au fil des siècles. Ils offrent une palette de 217 métiers répartis en 19 secteurs. Terre, verre, bois, cuir, arts graphiques ou arts du spectacle, ... Cette grande diversité représente une ressource infinie pour tous les artisans, artistes et créateurs. Elle évolue sans cesse au gré des innovations et des collaborations.

Un métier d'art peut être défini par l'association de 3 critères :

- il met en œuvre des savoir-faire complexes pour transformer la matière,
- il produit des objets uniques ou des petites séries qui présentent un caractère artistique,
- le professionnel maîtrise ce métier dans sa globalité.

Les professionnels des métiers d'art sont d'abord des hommes et des femmes de passion. Ils peuvent travailler pour la conservation et la restauration du patrimoine. Ils peuvent aussi œuvrer dans le domaine de la création en lien avec les particuliers, les décorateurs ou les designers. Métiers d'hier et d'aujourd'hui, les métiers d'art sont surtout des métiers d'avenir. Ils éveillent sans cesse de nouvelles passions et vocations. »

Source : INMA, Institut National des Métiers d'Art (<http://www.institut-metiersd'art.org/>).



Appel au don pour le Château des Ducs de Lorraine

La fondation du patrimoine lance un appel au mécénat. Particulier, commerçants et entreprises sont invités à participer à la sauvegarde du Château des Ducs de Lorraine.

Pour plus d'informations suivez le lien suivant : www.chateau-sierck.com.

Les chèques sont à établir à l'ordre de la fondation du patrimoine château de Sierck-les-Bains et à envoyer à l'adresse suivante : Château des Ducs de Lorraine, rue du château 57480 Sierck-les-Bains.

Événements

Les Nocturnes du Terroir 6 juillet et 3 août

Pour la 4^e année consécutive les « Nocturnes du Terroir » continuent de s'amplifier et d'apporter à notre ville reconnaissance et savoir-faire.

Deux soirées qui grâce à vous deviennent des moments uniques toujours plus convoités.

Près de 60 producteurs vous feront goûter, sentir et découvrir des produits travaillés avec savoir-faire et passion.

Suite à l'obtention du label « Mangeons Mosellan », nous intégrons cette année le réseau des Marchés soutenu par le Conseil Général de la Moselle.

Valorisation des produits, des savoir-faire, des filières courtes, du Made in Moselle, avec toute la convivialité que l'on connaît à ces soirées.



Salon des Vins Blancs 27 et 28 octobre

Les 29 et 30 octobre dernier la ville a brillé sous les couleurs dorées des vins blancs. Pour la seconde année consécutive, de nombreux passionnés ou simples amateurs de vin sont venus découvrir les saveurs et senteurs des nouveaux millésimes ou de régions viticoles nouvellement invitées, comme le Jura ou la Hongrie. Un grand succès pour cette deuxième édition, qui nous permet d'envisager un salon 2012 encore plus dynamique. Avec la volonté de faire découvrir de nouvelles productions et de nouvelles régions spécialisées dans les vins blancs et une thématique transversale, le vin au féminin.



Enchantements de Noël décembre

Le mois de décembre 2012 sera rythmé par des animations imaginées autour d'un village du Père Noël. En effet, suite à de rudes négociations, un accord a été trouvé avec le Père Noël pour que ce dernier soit présent chaque week end afin d'accueillir les enfants, petits et grands dans son chalet. La ville de Sierck-les-Bains revêtra ses plus beaux atouts : maisons de bois, décorations à thème, ambiance festive pour accueillir chaque week end une thématique différente, la venue de St Nicolas, un marché de Noël, un marché solidaire... Une nouvelle manifestation, unique en son genre dans la Grande Région, qui promet un dépaysement total et permettra de retrouver la magie des Noëls d'antan. Une réalisa-

tion conjointe entre les commerçants, les associations, des bénévoles et la municipalité, destinée à se pérenniser, qui contribuera à diffuser une image dynamique de notre territoire et de notre ville.

Jeux inter-villages 27 mai

A l'initiative de la Mairie de Sierck-les-Bains, mais surtout grâce à l'implication de nombreux bénévoles des communes du Canton, la première édition des jeux inter-villages a vu le jour en 2011.

Les épreuves se sont déroulées en deux phases : une qualification à Sierck-les-Bains lors de la fête de la St Jean et une finale à Apach lors des festivités du 14 juillet.

Cette première édition a remporté un vif succès et six villages ont été représentés : Grindorff-Bizing, Sierck-les-Bains, Apach, Hunting, Contz-les-Bains et Haute Kontz.

Les différentes équipes se sont affrontées lors d'épreuves toutes plus fun les unes que les autres. C'est la commune de Grindorff qui est sortie victorieuse et accueillera les jeux 2012 lors de sa fête patronale le dimanche 27 mai 2012.



Plein feux sur la Saint Jean 23 et 24 juin

Fête patronale, unique en son genre, la St Jean demeure la manifestation phare du Nord Thionvillois. Descente de la roue de feu des hauteurs du Stromberg, feu d'artifice, animations musicales contribuent au succès de cet événement.

« Plein feux sur la St Jean » 2012, reprendra ce qui a contribué à la réussite de l'an passé, à savoir le retour aux sources de la fête, avec la mise en avant :

- des vins AOC Moselle et l'ouverture des caves,
- des restaurateurs et prestataires locaux.

Dans cette optique nous proposerons de nouvelles animations :

- autour des traditions locales oubliées entre Sierck et Contz,
- visites guidées en nocturne de la ville de Sierck-les-Bains,
- balade autour de la roue et des vins entre Sierck et Contz,
- kiosque en fanfare le dimanche.

Afin d'attirer un plus large public transfrontalier, une communication franco-allemande sera mise en œuvre, par le site internet : www.autour-de-la-roue.com et facebook : fête de la St Jean Sierck-les-Bains.

Dans l'objectif de lutter contre l'alcoolémie au volant, un partenariat a été mis en place avec la Sécurité Routière.

Capitaine de soirée et transports alternatifs seront proposés aux intéressés. Les associations sierckaises et la municipalité se sont engagées aux côtés de l'Amicale pour former un comité de coordination chargé de l'organisation de la manifestation. Cette formule s'était déjà avérée efficace dans le passé.



Avez-vous reconnu cet endroit ?

Dans le journal numéro 12 nous vous présentions cette photo (cf. image ci-dessous), voici son histoire ...



Le chateau Lamort

A la sortie de Sierck en direction d'Apach, entre la Moselle et la rue de l'Europe, se trouve une maison de maître appelée « chateau ou villa Lamort ». Son identité est étroitement liée au fondateur de la faïencerie sierckoise.



C'est en 1857 que l'industriel luxembourgeois Charles Lamort acquit de M. Antoine Nicolas Adolphe Gillard, l'ancienne huilerie de la ville avec les dépendances et terres s'y afférant, d'une superficie de 310 ares, pour la somme de 60 000 Fr. Il entreprit immédiatement de transformer les anciens bâtiments (ils dataient de 1837) et d'y ouvrir dès l'année suivante une faïencerie. La production débuta dès l'année 1859.

M. Charles Lamort avait épousé en 1852 Virginie Élisabeth Dondelinger, fille du propriétaire de la faïencerie d'Echternach. Jusque là le couple Lamort-Dondelinger résidait à Echternach. A l'ouverture de l'usine de Sierck, ils vinrent s'installer d'abord dans la maison d'habitation adjacente à l'ancienne huilerie. Ce ne devait être que provisoirement.

La manufacture Sierckoise avait démarré sous d'heureux auspices. Dès 1862, M. Lamort procéda à un agrandissement de l'usine. Dès ce moment fut envisagée la suppression du logement directeur. Le vaste terrain situé en face de l'usine, entre la route et le chemin de halage de la Moselle se prêtait facilement à une nouvelle construction de la belle demeure.

Le bâtiment conçu à deux niveaux sur caves voutées a adopté le style des maisons de maître que l'on rencontre encore fréquemment de nos jours au Grand Duché. Une large porte vitrée sépare le perron du grand vestibule qui donne accès aux pièces du rez-de-chaussée et conduit à l'escalier qui mène à l'unique étage. Un couloir souterrain, passant sous la route nationale, relie toujours cette bâtisse à l'actuelle résidence, créée en 1986, qui lui fait face.

Trois ans plus tard, M. Lamort complètera l'ensemble en y ajoutant de part et d'autre, deux autres bâtiments destinés, l'un au directeur de la faïen-



cerie, l'autre appelé à faire fonction d'écuries et de remises. Vers l'arrière de l'ensemble, en bordure de la Moselle, un grand parc prolongé par le potager, le tout d'une superficie d'un hectare de terre, constituait tout le domaine de la direction de la faïencerie. Plus tard encore, une haute grille en fer forgé, fermera le tout vers la route nationale. C'est là que résideront M. et Mme Lamort, même après l'arrêt de la production de la faïencerie, suite aux conséquences économiques de l'annexion prussienne de 1871.

M. Charles Lamort décéda à Sierck le 2 octobre 1896 et fut inhumé dans le caveau familial au cimetière de Rémich. Son épouse l'y rejoignit en 1906. Son fils Georges-Léon héritera de l'ancienne faïencerie paternelle. M. Georges Lamort quitta ce monde au mois de juillet 1929, sans laisser de postérité. Son épouse Jeanne-Marie-Charlotte, par contrat notarial signé à Metz le 4 décembre 1929 avait fait donation à la mense épiscopale de sa villa et l'ancienne faïencerie, sous les conditions suivantes :

Que les immeubles donnés soient mis à la disposition de l'ordre des Pères Franciscains dont la maison-mère est à Metz.

Les Pères s'obligent à célébrer annuellement un service pour les donateurs de la maison.

Dès le mois de novembre Mr Pelt, évêque de Metz avait autorisé l'ouverture d'une chapelle dans la villa.

L'ensemble du complexe Lamort (chateau et faïencerie) fut vendu aux Dominicaines de Rettel, pour la somme de 150 000 francs le 1^{er} mars 1932. Le domaine s'appellera « Institution St Joseph », et l'inauguration aura lieu en 1933.

La ville et la région de Sierck furent occupées par les allemands en janvier 1940. Dans les murs de l'Institut, les Allemands installèrent une école de formation de Cadres pour les jeunes hitlériennes. La direction occupait le chateau où l'on avait supprimé la chapelle. Cette organisation fonctionna du printemps 1941 jusqu'en automne 1944. En 1949 les bâtiments à droite et à gauche du chateau furent réservés aux personnes âgées jusqu'au jour où, en 1985, fut ouverte la maison de retraite St Joseph sur l'emplacement de l'ancienne faïencerie. Enfin, le chateau lui-même fut converti en 1992 en maison de retraite pour les Sœurs âgées ou infirmes.

Source : *Le destin mouvementé d'une maison de maître par Nicolas Dicop*

Gérard Heintz novembre 2011

Écoles

La rentrée de septembre 2012 verra quelques changements dans l'organisation.

Suppression d'une classe élémentaire

Ceci est dû à une baisse naturelle de l'effectif. La seconde cause de réduction du nombre d'élèves est sans doute consécutive aux décisions de la municipalité de ne plus subventionner le périscolaire pour les enfants extérieurs à Sierck. Les parents de ces derniers acceptés au périscolaire paient donc désormais en intégralité le coût de ce service [26,18 € la journée complète] alors que le prix pour les enfants Sierckois varie de 9.93 à 13.17 euros selon le quotient familial (revenus des parents et composition de la famille). Ce sont ainsi près de 15 000 € économisés annuellement par les Sierckois.

Direction

Autre changement approuvé par le conseil d'école et la municipalité, la fusion du poste de direction des deux écoles. A compter de septembre prochain, une seule directrice ou un seul directeur gèrera donc l'ensemble du groupe scolaire. Bien entendu, comme nous l'avons précisé par courrier à l'Inspection Académique, en espérant que cela ne se fera pas au détriment des conditions d'enseignement des enfants et des conditions de travail des enseignants.

Bibliothèque municipale : déjà plus de 400 inscrits ... et vous ?

La municipalité de Sierck-les-Bains a témoigné sa volonté à mettre en place une véritable politique culturelle de la ville et notamment de promouvoir et développer la lecture. Voilà qui est chose faite !

Très attendue, la bibliothèque municipale, réalisée avec le soutien du Conseil Général de Moselle, a ouvert ses portes le 11 octobre 2011 et compte à ce jour plus de 400 lecteurs.



Sur 120 m², elle propose un fonds varié de plus de 3 000 documents en libre-accès, réparti en deux espaces : ados/adultes et petite enfance/jeunesse. Pour répondre aux goûts et aux attentes de chacun, les collections proposent une offre documentaire conséquente et font la part belle à la fiction.



L'animation de cette structure est assurée par l'Association Culturelle du Val Sierckois (ACVS). Vous pouvez compter sur l'accueil, la disponibilité et le conseil de bibliothécaires bénévoles, formés spécifiquement à la gestion d'un espace bibliothèque, afin de partager le plaisir de lire.

Bonne lecture ...

L'espace multimédia ...

La bibliothèque est dotée d'un espace multimédia [4 postes informatique] accessible à tous librement et gratuitement. Il permet à chacun un usage autonome et responsable de l'outil informatique pour la recherche documentaire, la consultation d'Internet, l'utilisation de logiciels bureautiques ou pour la consultation du Répertoire Lorrain en ligne.



Pour faciliter l'utilisation de cet outil, des cours informatiques sont proposés aux usagers contre participation financière (5€/h).

Ateliers : Initiation à l'informatique (4h), Débuter sur internet (4h), Créer son adresse e-mail (4h), Picasa (10h), Utiliser un éditeur de textes (6h), Facebook, Google + (4h), Recherche d'emploi (6h), Wordpress.com (10h), ...

Informations et inscriptions : Valérie Lagrange Da Silva (Tél : 06 42 71 95 21 – E-mail : valerielagrangeasilva@gmail.com)

Tout au long de l'année, la bibliothèque municipale vous donne rendez-vous pour différentes animations :

- Portes ouvertes – 11 novembre 2011 : la compagnie parole active a proposé des contes « jeunesse » et tout public.
- Animation carnavalesque - 15 et 22 février 2012 : l'équipe de bénévoles a proposé aux arlequins en culotte courte (3 à 10 ans) de participer à une activité lecture et décoration de masque.
- « Once upon a time... » - 14 mars 2012 : Mme Fioretti, Irlandaise, a invité les jeunes enfants (3 - 7 ans) à se plonger dans des histoires tout en anglais.



- Exposition « Daniel Laumesfeld, le voyageur enraciné », dans le cadre du Kino-Klatsch, - du 20 au 21 mars 2012.
- Animation : « Autour du chocolat » - 11 et 18 avril, de 15h à 17h : pour les enfants (5 - 12 ans) : fabrication de chocolat par M. Peter, boulanger et lecture de « Charlie et la chocolaterie » [sur réservation].
- « Les histoires de Tonton Rython et Mam'zelle Stéphi » - 14 avril, dès 10h30 : lectures de contes et d'histoires pour le jeune public (2-8 ans).
- Participation au concours Mosel'Lire

Prochainement :

- Exposition « Passion chocolat » - du 10 avril au 15 mai.
- « Au fil de l'eau » dans le cadre de la manifestation départementale « les Insolivres » - 17 juin 2012 : venez découvrir, sur les bords de Moselle, le livre et la lecture de manière inédite.

Horaires et périodes d'ouverture :

- Mardi : 17h à 20h
- Mercredi : 10h à 12h - 15h à 17h
- Jeudi : 16h à 19h
- Samedi : 10h à 12h

Tarifcation :

Pour emprunter des documents, l'inscription annuelle est obligatoire et donne droit à une gratuité des prêts.

Cotisations :

- 7 € / personne pour les sierckois (sur justificatif)
- 9 € / personne pour tout autre usager

La gratuité est consentie :

- aux enfants de moins de 18 ans (sur justificatif)
- aux personnes éloignées de l'emploi (sur justificatif)

Participer : Si vous souhaitez consacrer du temps à la lecture et donner l'envie de lire, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles.

Bibliothèque municipale de Sierck-les-Bains

6, quai des Ducs de Lorraine – 57480 Sierck-les-Bains
Tél : 03 82 88 51 74 - E-mail : bibliotheque@siercklesbains.fr
Site : <http://sierck-les-bains.bibli.fr>

Opération Tranquillité Vacances à Sierck-les-Bains

Si vous le désirez, la Police Municipale assurera, dans le cadre de ses missions habituelles et patrouilles, des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce durant votre absence.

- Si vous partez au minimum 7 jours et si votre logement est inoccupé ou si votre établissement est fermé pendant votre absence, vous pouvez bénéficier de ce service.
- Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins.
- Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la Gendarmerie en composant le « 17 » Police-Secours (appel gratuit) ou le numéro de la Brigade de Gendarmerie de Sierck-les-Bains au 03 82 83 70 01.

Renseignements utiles :

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances à votre domicile ou pour votre commerce, veuillez-vous rendre au moins 48 heures avant votre départ à la Mairie pendant ses horaires d'ouverture (10h-12h et 14h-16h).

Vous pouvez préalablement télécharger et imprimer le formulaire de demande Opération Tranquillité Vacances sur le site de la ville www.siercklesbains.fr.

Attention :

- Aucune demande tardive, par courrier ou par téléphone, ne pourra être prise en considération.

- Munissez-vous d'un justificatif de domicile (quittance EDF-GDF, téléphone ou loyer).

Prévenez-nous :

- Si vous modifiez la date et/ou la durée de vos congés.
- De tout retour inopiné.

Quelques conseils :

Vous vous préparez à partir. Prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens.

Protection des accès :

- Verrouillez portes et fenêtres.
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement.
- N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur votre trousseau de clés.
- Évitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

Vos biens :

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- Répertoriez vos objets de valeur et notez les numéros de série ; faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits, etc.

En cas de longue absence :

- Mettez en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.
- Laissez une apparence habituelle à votre appartement. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

Nouvelles entreprises sierckoises

Valente Carrelages

Carrelages, marbres, granits, parquets, ... voici un petit éventail des produits proposés dans la boutique Valente au 13 quai des Ducs de Lorraine.

Depuis le 3 novembre 2011, Monsieur Carlos Santos vous accueille du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h.

Le point de vente de Sierck-les-Bains est le second de l'entreprise Valente qui a été créée en mai 2001.



Eco Home

Cette entreprise a vu le jour en septembre 2010, et a installé une boutique à Sierck-les-Bains au 7 grand'rue depuis janvier 2012.

Que vous soyez particulier ou professionnel, Brieux Stypulkowski, votre nouveau partenaire électricien mettra tout son savoir-faire à votre disposition sur RDV au 06 21 28 30 75 ou en magasin tous les samedis de 9h à 18h à partir du mois de mai.



Culture

Du 1^{er} avril dernier au 2 septembre prochain, une exposition exceptionnelle de Ben, intitulée « Etre » a lieu au château de Malbrouck. Notre ville y participe modestement en accueillant des panneaux au fond noir à l'écriture blanche, disséminés dans la cité et conçus par l'artiste.

Ecrivains publics

Sabrina Hérard-Le-Jail et Anne-Marie Garandeau se relayeront au rez-de-chaussée de la mairie de Sierck, un lundi sur 2, de 14h à 16h. Leur mission : être une aide sociale, accompagner les personnes qui ont des difficultés à rédiger des courriers administratifs et tout type de lettres. Ce service est accessible à tous gratuitement. Plus d'informations sur www.siercklesbains.fr

État Civil

Naissances

25.01.2011	SCHEID Loïs	SCHEID Cédric et HUMBERT Florence - 27 rue de Waldenburg
04.02.2011	Lola Véronique Joëlle WECHTLER	Julien WECHTLER et Laurie BRENNEIS - 11a rue des Tanneurs
	Lucille Madeleine Hélène MOULOUKIN	MOULOUKIN William et WEDENSKAYA Marina - 38 Quai des Ducs de Lorraine
	LOWTHER Nina Inès	LOWTHER Ian et KAOLAL Melikan - 36 Quai des Ducs de Lorraine
	DOS SANTOS Léa	DOS SANTOS DA SILVA CEREJA José et NOEL Nadine - 8 Place Jeanne d'Arc
	FONCK Lucie Marie	FONCK Pascal et WAGNER Sylvie - 5 rue Bellevue
22.03.2011	MONNAUX Zoé	MONNAUX Jérémy et POULAIN Vanessa - 4 rue de l'Europe
22.03.2011	LEROND Mathéo	LEROND Philippe et MENGUE ME NDONG Marcelle - 5 Place Jeanne d'Arc
	LECOMPT Léna Elisabeth Annick	LECOMPT Loïc et SENECHAL Daniel - 3 Place de la Grô
	MOSNIER Mboty-Mariebel Lilianne Angela	MOSNIER Stéphane et FRANCIS Mboty - 22 rue Tour de l'Horloge
	DEWIMILLE Mathéo	DEWIMILLE Nicolas et PONCET Marine - 14 rue Compesporte
26.08.2011	Jules PAUL	PAUL Alexandre et GRAFE Christiane - 6 Quai des Ducs de Lorraine
23.05.2011	Léa Chantal Marie-Madeleine D'AQUIN	Alexandre D'AQUIN et TOURNEUR Barbara - 19 rue du Moulin
	Quentin BURGER	Sébastien BURGER et Jessica MATHIEU - 10 rue de la Gare
01.07.2011	Lou Manon PHILIT	Alexandra et Olivier PHILIT - 30 rue Porte de Thionville
01.07.2011	Elia Christine BRETENOUX	Mélie ZYDKO et Mathias BRETENOUX - 50 Grand'Rue
	Loïc MILTGEN	Gilles MILTGEN et Gisèle REDLINGER - 27 Grand'Rue
01.07.2011	Luc DOUCE	Céline AUBIN et Guillaume DOUCE - 10 rue Bellevue
01.07.2011	Lucas SCHMIDT	Christine PESY et Nicolas SCHMIDT - 3 rue de Waldenburg
01.07.2011	Evan BRODKA	Mélissa GEORGES et de Erwin BRODKA - 1A Place de la Grô
20.09.2011	Léo Jean Bernard SANTOS	SANTOS Carlos et THEOBALD Claire - Pas. de l'Ancienne Synagogue
20.09.2011	Léna Océane SCHILLINGER	Aurélien SCHILLINGER et Sébastien LEULLIET - 29 Quai des Ducs de Lorraine
20.09.2011	Elisabeth Hélène FOGLI	FOGLI Arnaud et Hélène PREUVOT - 21 rue de Waldenburg
24.11.2011	Mathys FERRARI	Romuald FERRARI et Véronique GUYOT - 7 rue du Cardinal Billot
24.11.2011	Yann Vital BLANCHET	Mathieu BLANCHET et Séverine VAISSIERE - 50 rue de la Forêt
24.11.2011	Hugo Emile FACHE	Andy FACHE - Anne-Cécile DELANNOY
24.11.2011	Fabien Esbande François GILL	Francis GILL et Yahayra CORNEIL GRULLON - 13 rue de Waldenburg
15.12.2011	Louis FLÖRCHINGER JUNGER	Stéphane FLÖRCHINGER et Emilie JUNGER - 1A rue de la Gare
30.12.2011	Olivia GIL	Christophe GIL et Anne-Elisabeth Jeanne SANDT - 2 rue de la Forêt
31.01.2012	Mila Roksana NOWAKOWSKI	Matthieu NOWAKOWSKI et Séverine Eliane Simone MERCIER - 2 Grand'Rue
31.01.2012	Alex PIERQUET	Sébastien PIERQUET et Carine BUGGEEA - 38 rue Charles de Gaulle
22.02.2012	Emmanuelle Julia KESTENER HAMMOND	Jérôme KESTENER et Helen HAMMOND - 4 rue de l'Europe

Mariages

28.05.2011	Marcel MAGRAS et Aline NIEDERCORN
16.07.2011	Dominique HANSLIK et Caroline METZ
20.08.2011	Germain GULDNER et Valérie BURG
24.09.2011	Hervé MULLER et Mariana LUNCA
01.10.2011	Kevin HUTHER et Amanda DIHE
31.12.2011	Jérôme SIEVENER et Emyline PROBST
07.01.2012	Eric ROUSSEL et Anne-Gaël LAMBERT
28.01.2012	Patrice MUNIER et Nathalie SIEBERT

Décès

10.02.2011	Joseph REIMERINGER
21.03.2011	Armande MULLER (née KIEFFER)
25.05.2011	François HUFFENUS
29.08.2011	Frieda ANSELM (née FUHRMANN)
21.10.2011	Sébastien BIAGIOLI
29.11.2011	Anne-Marie LOHR
30.01.2012	Marc EGGRICKX
31.01.2012	Sylvette HOUILLON (née DURUPT)

Visite de Waldenburg

Pour répondre aux attentes des habitants de Sierck et de Waldenburg qui en ont pris l'habitude et perpétuer les liens d'amitié qui se sont établis depuis des décennies entre nos deux villes, **le bourgmestre de Waldenburg et une délégation seront accueillis à Sierck les Bains en août prochain.**

L'arrivée est prévue le vendredi 3 août en fin d'après midi pour leur permettre de participer aux Nocturnes du terroir. Le programme du week end sera établi dans les semaines à venir avec les amis Sierckois qui désirent participer à cet échange. Pour toute information, prenez contact en mairie à l'accueil.



Sierck-les-Bains



Mairie

12 quai des Ducs de Lorraine • 57480 Sierck-les-Bains • Tél. 03 82 83 82 15

Email : contact@siercklesbains.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h
sauf jeudi ouverture jusqu'à 18h30

www.siercklesbains.fr